

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18607 - 72ÈME ANNÉE

Succès de la première assemblée générale préparatoire

En avant vers le 9e Congrès du PCR



Vue d'une partie de la salle hier à Sainte-Suzanne.

Au lendemain de la conférence de presse présentant les projets de thèse du 9e Congrès du PCR, le Parti communiste réunionnais organisait hier à Sainte-Suzanne sa première assemblée générale préparatoire. La présence de nombreux délégués venus des sections du Nord et de l'Est et la richesse des échanges ont fait de cette réunion de lancement un grand succès.

Au cours de ces trois prochaines semaines, le Parti communiste réunionnais va multiplier les initiatives pour populariser et enrichir les propositions contenues dans les projets de thèse qui seront débattus lors du 9e Congrès du PCR. La réunion de l'instance suprême du Parti se tiendra le 5 février prochain dans la salle Rwa Kaf de Sainte-Suzanne. Pour les militants, ce lieu est chargé d'une symbolique particulière. C'est en effet là qu'eut lieu la veillée mortuaire de Paul Vergès. Pendant plusieurs jours, des milliers de Réunionnais étaient venus y saluer la mémoire d'un dirigeant politique qui avait changé La Réunion. C'est là également qu'avait retenti une vibrante Internationale lors du départ du convoi funéraire vers le cimetière paysager. Une cérémonie d'adieu qui reste dans la mémoire de tous ses participants. Hier, plus de deux mois après cet événement qui a marqué toute La Réunion, la continuité historique était de mise. C'est en effet dans la salle Rwa Kaf que le PCR a organisé sa première assemblée générale préparatoire au 9e Congrès. Cette rencontre concernait les sections de la région allant de Saint-Denis à Sainte-Rose. De nombreux délégués étaient missionnés pour répondre à cette invitation.

Rassemblement pour la responsabilité

À la tribune se tenaient des dirigeants des sections concernés : Nelson Técher de Sainte-Rose, Alain Gravina de Saint-Denis, Jacky The Seng de Saint-André, Martial Turpin de Sainte-Suzanne. Ils étaient assis aux côtés de plusieurs membres du secrétariat du PCR : Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel, Yvan Dejean, Ginette Sinapin et Nadine Damour. À noter la présence dans le public d'Elie Hoarau, président du PCR, et de Michèle Caniguy, conseillère départementale.

La rencontre a commencé par la présentation de deux projets de thèse. Maurice Gironcel, co-secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, était chargé de l'exposé. Le premier document explique pourquoi « le peuple réunionnais a le droit de conduire les affaires de son pays ». Il analyse la situation actuelle de La Réunion,

et fait des propositions sur la base d'une ligne, celle du rassemblement pour la responsabilité.

« Ce rassemblement s'adresse à toutes et à tous, sans exclusive, au-delà des communistes, pour définir ensemble un projet de développement durable », rappelle Maurice Gironcel. Pour arriver à la responsabilité, le PCR propose la création d'une assemblée unique dotée de compétences élargies. Responsable de la gestion d'un Fonds de développement, cette assemblée doit remplacer le Conseil départemental et la Région Réunion. Le PCR demande qu'une telle assemblée puisse avoir la capacité de négocier des accords avec les pays voisins, afin que l'intégration de La Réunion dans sa région se fasse sans casse.

Situation dans le monde

Après un tour d'horizon des mesures sociales, économiques, environnementales et culturelles du premier projet de thèse, Maurice Gironcel a présenté le second, relatif à la situation internationale.

Constatant la domination des puissances de l'argent sur les décisions politiques, le PCR en rappelle les conséquences : inégalités, atteintes à l'environnement, changement climatique notamment. « Le combat consiste à apporter soutien et solidarité aux victimes et à ceux qui combattent le système », a dit en substance le co-secrétaire général du PCR.

Après cet exposé, place était donnée au débat.

Jean-Noël de Saint-Denis a évoqué le problème de l'illettrisme. Sur le logement social, il a constaté que la superficie des chambres diminue. Il a mis en garde contre l'utilisation des apprentis comme main d'œuvre gratuite et a demandé qu'un quota d'embauche soit imposé. Et surtout, il a salué un Parti bien vivant.

Pierrot de Sainte-Suzanne a rappelé les difficultés rencontrées par les jeunes qui obtiennent un diplôme paramédical dans une école en dehors de la France, et qui sont ensuite obligés de valider leurs compétences en France s'ils veulent travailler à La Réunion. Sur ce point, Nelson Técher a répondu que l'équivalence des diplômes n'existe plus. Cela veut dire que la formation suivie par les jeunes au Canada

s'apparente à un aller sans retour, un moyen pour la Région de faire baisser les statistiques du chômage. Christian de Saint-Denis a mis en avant la question de l'intégration professionnelle des personnes porteuses de handicap.

Problèmes de société

Michèle de Saint-André a dénoncé le prochain calendrier scolaire, qui obligera les élèves à venir à l'école après le 20 décembre. Elle a aussi mis en garde contre les inégalités qui s'accroissent entre les jeunes qui ont les moyens d'avoir Internet à la maison et les autres.

René de Sainte-Suzanne a estimé que la place des jeunes doit mériter une place plus importante. Il a posé la question de l'augmentation des adhésions des jeunes, afin de préparer la base à mener les combats de l'avenir. Il a également rappelé l'importance de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Jean-Paul de Saint-André a plaidé pour remettre en cause le rôle des médias. Il a demandé qu'ils aient un rôle d'éducation populaire. Il a également souligné que le service d'aide à la personne est un moyen de valoriser des métiers nobles, et de créer des emplois durables.

Michel de Bras-Panon a appelé à sensibiliser les jeunes générations et à aider les camarades à accéder aux informations qui favorisent la prise de conscience de la réalité de la situation.

Faisant la synthèse de ce débat, Ary Yée Chong Tchi Kan a noté que toutes les préoccupations exprimées touchent des problèmes de société. Il a proposé que ces thèmes fassent l'objet de résolutions qui enrichiront le Congrès.

Yvan Dejean a conclu cette première assemblée générale en constatant un accord sur les projets de thèse. Fort du succès de cette première réunion préparatoire, le PCR continue le débat. Prochains rendez-vous : ce soir au Port et demain à Saint-Pierre.

M.M.

Edito

Tous descendants d'immigrés

Le 18 décembre, ce sera la Journée internationale des migrants. Elle intervient dans un contexte difficile. En effet l'année dernière, l'Union européenne a considérablement durci les conditions d'entrée sur son territoire. En conséquence, le nombre de réfugiés accueilli a considérablement diminué, alors que celui des noyades dans la Méditerranée a augmenté. En effet, l'UE a signé en début d'année un accord avec la Turquie qui facilite considérablement les expulsions vers ce pays. Or en 2015, c'est par la Turquie que transitait la très grande majorité des migrants. C'est là que la traversée de la Méditerranée est la plus courte. La fermeture de cette route a entraîné de nombreuses personnes à tenter la traversée entre les côtes africaines et les îles italiennes. La distance est plus longue, le voyage bien plus périlleux. L'augmentation du nombre de morts en Méditerranée est la conséquence de cette volonté de fermer les frontières.

Or, le phénomène des migrations a toujours existé. Aucune frontière ne peut lui résister. Et c'est un moyen d'enrichir les pays d'accueil sur les plans culturels et économique. Dans son message de la Journée internationale des migrants, l'ONU indique que « À l'heure de la mondialisation, les migrations sont une réalité incontournable. De nombreuses raisons amènent les gens à se déplacer – que ce soit pour étudier à l'étranger, rejoindre des membres de la famille, chercher un emploi ou des moyens de subsistance, ou assurer un meilleur avenir à leurs enfants. D'autres quittent leur pays pour fuir la criminalité, la violence, les conflits, la persécution, l'insécurité, la discrimination, les catastrophes

naturelles et la dégradation de l'environnement, ou encore la pauvreté ».

Et de souligner que « les migrations volontaires comme les déplacements forcés ont toujours été le lot commun de l'humanité. La plupart des gens comptent probablement parmi leurs ancêtres des personnes ayant migré ».

Cela interpelle tous les Réunionnais, qui sont tous des descendants d'immigrés. Au moment de sa découverte l'île était déserte. Elle a ensuite été peuplée par des déplacements forcés de personnes réduites à l'esclavage pour enrichir une métropole demandeuse d'épices, de café et de sucre, et par les colons qui avaient pour mission d'assurer l'exploitation.

Ce recours massif à des travailleurs immigrés s'est poursuivi après l'abolition de l'esclavage, quand il a fallu répondre aux besoins en sucre d'une métropole.

Aujourd'hui en Europe notamment, l'arrivée de réfugiés alimente des discours racistes. Des idées venues de l'extrême droite imprègnent des partis républicains. La Réunion est pourtant l'exemple vivant que les réfugiés sont avant tout une richesse, et que l'intégration de personnes issues de civilisations différentes est une réalité.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Accord signé au bout de 10 jours de grève

Victoire à Air Austral

Les avancées obtenues par les grévistes lors des négociations de lundi ont été actées hier dans un protocole d'accord de fin de conflit. C'est une victoire pour les salariés d'Air Austral qui sortent renforcés de cette épreuve. Le travail reprend aujourd'hui.



Marie-Noëlle Wolff portée en triomphe à la sortie des négociations finales.

Mardi soir, les grévistes avaient décidé de quitter le piquet de grève avec un sentiment de déception. En effet, les avancées obtenues la veille lors des discussions ne se retrouvaient pas dans le projet de protocole d'accord rédigé par la direction. Au moment du départ, les travailleurs ne cachaient pas qu'ils envisageaient de nouvelles actions afin d'accélérer la décision.

Hier matin, ils ont donc organisé un rassemblement devant la préfecture. Une délégation de l'UNSA a été reçue par le préfet. À la sortie de la rencontre, les syndicalistes estimaient avoir été écoutés. Ils se sont

ensuite dirigés vers le siège d'Air Austral où ils ont réinstallé le piquet de grève.

À 11 heures, une nouvelle rencontre a débuté avec la direction. À 13 heures, la délégation est sortie pour faire le point à l'occasion d'une pause des négociations. Marie-Noëlle Wolff, déléguée du personnel UNSA, était optimiste. D'après elle, les discussions avançaient bien, il ne restait qu'un dernier point à régler.

À 15 heures, les négociations ont repris. Elles ont duré plus de deux heures. À 17 heures 15, de premières manifestations de joie se faisaient entendre sur le piquet de

grève. Les délégués annonçaient par voie de SMS que tout était enfin conclu et qu'ils allaient pouvoir signer le protocole d'accord. Cela voulait dire que la fin des cadences infernales dans les avions, et le plan d'embauches des salariés en CDD depuis des années étaient enfin couchés par écrit.

Une demi-heure plus tard, la délégation conduite par Marie-Noëlle Wolff est sortie du siège d'Air Austral.

À l'entrée, une haie d'honneur a salué les délégués. Les sourires et les embrassades montraient la satisfaction du travail accompli. Marie-Noëlle Wolff a été portée en triomphe par deux de ses camarades.

À l'heure du bilan, la déléguée syndicale UNSA souligne un point très positif selon elle : « on est plus soulagé que jamais ». Car si la grève a fait aboutir des revendications, elle a fait naître au sein des travailleurs un dynamisme et une solidarité. Ils sortent donc renforcés de cette difficile épreuve.

La grève a aussi fait prendre conscience à la direction de la nécessité de revoir ses méthodes, a-t-elle ajouté. « Nous restons très vigilants », poursuit-elle avant de conclure : « il y a eu beaucoup de sacrifices, de sueurs, d'échanges, c'était une belle histoire ».

M.M.

In kozman pou la rout

« Momon in sèl, papa plizyèr ! »

Mon bann z'ami, mi pé dir azot sa in kozman i égzis an vré épi kan ou i gingn sa dann out figir la pa pou fé ri la boush, ni pou fé plézi aou. Pars, si ou sé in bononm, oi ou mèm kèl pla la pèsonèl l'aprè sèrv aou : la pa in pla rafiné, mé in platrè destiné près a fé trap aou la poplèksi. Moin, pèsonèl, moin la fine gingn sa é mi pé dir azot la pa in n'afèr k'i fé d' bien. Poitan, fransh vérité, in z'anfan nana in papa épi in momon : momon sa i tonm sou la sans ! Papa osi pars ni koné bien, dann in fékondasyon, i fo in l'ovil é in spèrmatozoïd pli dinamik ké tou lé z'ot é li pé sort solman avèk in sèl bononm. Donk lo kozman moin la di an-o la, sé in kouyonad an parmi bann kouyonad mé in kozman la pa blizé raport la vérité syantifik. Dsi so bone parol, mi kite azot é konm mi di d'abitid, ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Charles Angrand et l'autorité (6) : la désignation

« Paysagiste » - « fantaisiste » par suite - font les premiers mots qui inaugurent une longue liste en - iste qu'Angrand déroule en fin de paragraphe de sa lettre à Charles Frechon du « début 1892 ». Il écrit :

« Nous autres avons depuis quinze jours un marchand - à nous - exclusif à nous. Il s'appelle, je crois, de Boutteville [= Le Barc de Boutteville...]. Je dis 'nous autres' et cela comprend, tu le penses bien, toutes les nouvelles désinences en iste - impressionnistes, hiératistes, symbolistes, véristes, bref évolutionnistes. Peut-être suis-je le seul de la bande qui n'ait point encore ajouté au stock, un stock ahurissant, mais je vais un de ces matins y participer », ajoute-t-il non sans ironie.

Le retour de « stock » est symptomatique en ce sens que le terme appartient au registre marchand : marchandisation de l'art, stock et rayonnement. La spéculation en art était un thème d'échange récurrent entre les deux hommes. Le mot induit une façon de ranger l'art, une façon de le domestiquer, et partant de l'oublier. Angrand a été, et il l'anticipe, victime des étiquettes, des classements rigoureux, du rayonnement pictural.

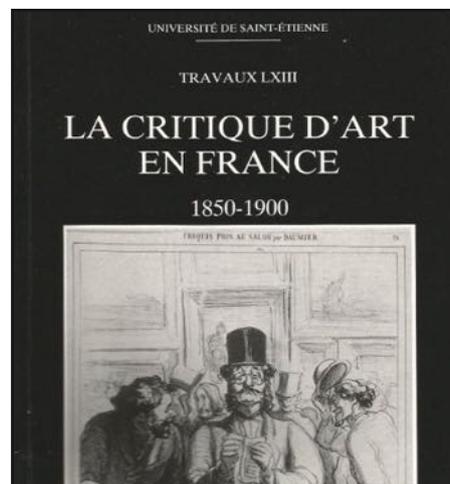
Omis pourtant le plein-airisme, un courant qui ne résiste pas au rhume comme il l'écrit à son destinataire de façon si drôle en décembre 1898 : « j'attendais annuellement cet avertissement [= le rhume] pour cesser mon travail au demi-grand air ». Le plein-airisme étant médicalement saisonnier...

Dès 1885, la critique Jean Le Fustec à propos de deux toiles de l'artiste (« En Normandie » et « Une ménagère ») à l'occasion d'une exposition du Groupe des Indépendants (antérieurement à la fondation de la Société du même nom), avait qualifié Angrand de « peintre vibriste » : « C'est de la lumière, de la lumière qui dore les objets et qui vibre leur surface (...) Comment baptiser cette manière ? le vibrisme, n'est-ce pas ? C'est le seul nom qui convienne ». Déjà la manie de la nominalisation et de la classification l'emportait sur le sentiment et se substituaient à l'analyse. Tout au long des « 400 » lettres qui constituent la Correspondance, Angrand ne reprend à son compte cette désignation parkisonienne.

La nomenclature aurait pu s'en tenir là. Angrand y revient pourtant

en 1899, à l'occasion d'une exposition chez Durand-Ruel, toujours dans une lettre adressée à son ami rouennais par laquelle il s'étiquette ni symboliste, ni coloriste - alors que bien évidemment il est les deux : « J'ai pu constater, écrit-il, que ce que m'avait dit Signac était vrai : que les invitations avaient surtout été confisquées par les symbolistes : nous n'étions que notre groupe strict. Eux seuls d'ailleurs avec les coloristes ont eu des succès de vente. Des néos, il n'y a que Luce et Signac qui aient trouvé chacun un amateur. »

Ni symboliste, ni coloriste donc, mais « néo », à l'en croire.



La Critique d'art en France (1850-1900) par le Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, publication de l'Université de Saint-Étienne.

Le terme de néo-impressionnisme, inventé par Félix Fénéon en 1886, s'il avait le tort d'être vague avait pour avantage d'être consensuel. Le critique avait usé d'un autre mot pour Pissarro, il avait écrit « luministe ». Seurat n'aimait guère le terme de néo, avec raison il lui préférerait une autre désignation plus strict, bien que Ernest Hoshédé, le léger directeur de la revue L'Art et la Mode, qualifiait sa façon de « perliste », le peintre optait pour le terme austère de chromo-luminariste, mais cette appellation trop savante ne lui a pas survécu. Alors pointilliste ? Tâchiste ? Non, divisionniste, répondait fermement Signac dans son « D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme », terme peu fédérateur au reste, dont on douterait bien volontiers de la pertinence dès lors que l'on vit vers 1905 la touche s'épaissir et s'allon-

ger.

Il apparaît très tôt qu'Angrand avait sorti la tête du sac : ces désignations étaient des arbres qui cachaient la forêt. Édouard Dujardin, critique d'art, avait, - il est vrai, eu l'idée, comme le rapporte Bernard Vassor, de faire d'Angrand le créateur du cloisonnisme...

L'artiste avait commencé sa carrière parisienne par l'aventure incohérente, qui était bien entendu réfractaire à tous les mots en - isme. Il ne changeait pas, malgré l'envie de faire partie d'un groupe de travail, d'être entouré.

Parmi cette inflation de termes, toute une hémorragie verbale, la postérité ne retint que néo-impressionnisme avec ce que cela peut avoir de fourre-tout, ainsi que l'inexact et caricatural, mais évocateur, pointillisme.

Pourtant la couverture du libelle de Koprotkine de 1913, « La Loi et l'Autorité » n'était-elle pas expressionniste ? Quant aux Maternités, avec leur chiaroscuro, ne fallait-il pas y voir du plus beau classicisme ? Elles étaient en outre plus « intimistes » que ce que l'œuvre de Vuillard pouvait en offrir, n'en déplaise à Geofroy. Et Angrand n'était-il pas ici et là dans le trait, ou la perspective, plus ou moins japoniste pour ne pas dire japonard, et synthétiste, et harmoniste, tout autant que symboliste. Quant à anarchiste, quoique le terme appartienne à la sphère du politique, Aline Dardel reconnaissait volontiers son versant esthétique.

Mais pour briser là une liste qui ressemble plus à une chaîne terminée d'un boulet que d'un éclaircissement de l'œuvre, il convient de rappeler les termes que Pierre Michel use pour définir la pensée sur l'art d'Octave Mirbeau : « Le véritable artiste refuse d'être un vulgaire fabricant de marchandises [et donc de termes en - isme]. Il juge son œuvre non pas à l'aulne de sa reconnaissance sociale, mais à celle de l'idéal entrevu et qui toujours se dérobe ». Charles Angrand montre assez dans le courrier qu'il envoie à Charles Frechon qu'il a dépassé le seuil des termes en - isme, et avec le poète Moréas dont l'artiste goûtait les poèmes, il devait penser que : « Vivre, c'est respirer l'air du ciel, et non l'haleine de notre voisin, ce voisin fût-il un dieu ! ». Il y avait là une vraie volonté de briser les carcans.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Avèk nout rèsponsabilité, nout l'ékonomi la prodiksyon va antame son marsh an avan

Mi souvien, in foi, nana bien lontan déza, in moun, mi rapèl pi kisa la poz Paul Vergès in késtyon. Késtyon-la té i port dsi lo dévlopman La Rényon konparé avèk Moris dann lo ka La Rényon noré fine gagn l'otonomi. Ni koné Moris, kom i di, sé in dragon dann l'oséan indien é ni pé dir nout voizine sé in péi émèrjan avèk in for dévlopman pou son l'ékonomi. Nout kamarad la fé pou répons : La Rényon nora té dévlopé konm nout voizine, l'il Moris.

Ni koné ké la pa lo ka zordi : zordi, toulmoun i rokoné, bann rényoné i viv myé ké bann morisien, mé ni viv sirtou dsi in politik transfèr l'arzan, pars késtyonn dévlopman nout bann fors produktiv, nou lé an aryèr par raport l'il Moris. Si i rogard nout kapasité pou éspòrt marshandiz nou la produi isi, nou lé blijé romarké nou lé bien an rotar. Nora pa été lo ka, si l'éstati lanspèk ké nou nana zordi lété fine soté an favèr d'inn éstati pli méyèr pou nout dévlopman.

L'Insee pou son par i di nou sé in départman atipik. Atipik : kosa i lé sa ? Sa i vé dir néna désèrtin paramète lé favorab, lé o vèr si zot i vé. Mé nana osi désèrtin paramèt lé pa bon pou nou : nou lé mèm dann lo rouj. Mi sava pa dir tout lo bann poin vèr, é tout lo bann poin rouj, arzout èk sa tout bann poin lé z'ot koulèr. Mé tout rényoné i rann azot kont par zot mèm kosa k'i marsh isi, é kosa k'i marsh pa, é kan i marsh, sé dann l'intéré kisa.

Zordi ni domann plis rèsponsabilité pou La Rényon é pou bann rényoné. Donk so kou isi, mi poz la késtyon an avans. Si ni pé gingn nout rèsponsabilité, dann kèl l'éta nou sar dann dis-kinz-vintan a kondisyon ni fé l'aplikasyon nout program vinn-sink poin ? Sanm pou moin nou vaantame nout marsh an avan dann la diréktyon lo dévlopman nout l'ékonomi la prodiksyon. Nou lé kapab !

Justin